Carte de la pauvreté nationale

Selon les économistes (Helpman et Krugman, 1985 ; Grossman et Helpman, 1995 ; Lucas, 1988 et Romer, 1990), les économies d'agglomération ont trois sources. La première est liée à la proximité d'un grand nombre de fournisseurs spécialisés notamment dans les biens intermédiaires et les divers services. La deuxième est liée à la présence d'une main-d'œuvre spécialisée abondante et stable. La troisième source correspond à la diffusion des connaissances et à ses externalités technologiques.

Les modèles de géographie économique ont expliqué la localisation industrielle par la résultante des deux forces d'agglomération et de dispersion. Dans un premier temps, selon ces modèles, les entreprises maximisent les économies d'échelle en localisant la production dans les grandes villes pour économiser les coûts de transport et bénéficier de l'infrastructure disponible. Dans un second temps, les salaires augmentent et l'écart de productivité diminue entre les grandes villes et les régions moins développées, ce qui engendre une délocalisation vers les régions à salaires de plus en plus bas et par conséquent une industrialisation des régions plus pauvres. Toutefois, on observe qu'en Tunisie la force de dispersion n'a pas été dynamique. L'inégalité spatiale s'est traduite par la concentration des revenus, des richesses et des investissements au détriment des régions de l'intérieur du pays où la pauvreté persiste.

La carte géographique ci-après confirme l'analyse empirique et démontre clairement que les taux de pauvreté les plus élevés sont localisés dans la partie rurale des régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. Les régions les plus riches sont celles du Grand Tunis et du Centre-Est, bordées par la mer et principalement urbaines (voir figure 4 ciaprès).

Les gouvernorats de Kasserine, El Kef et Kairouan affichent les taux de pauvreté les plus élevés. Les trois délégations les plus pauvres appartiennent au gouvernorat de Kasserine. Il s'agit de la délégation de Hassi Frid avec un taux de 53,5 %, suivie de Jedeliane (53,1 %) et Al Ayoun (50,1 %).